

Liberté Égalité Fraternité



Nouméa, le 19 août 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

OPÉRATION DU COMITÉ OPÉRATIONNEL TERRITORIAL ANTI-FRAUDE À L'ILE DES PINS

Sur réquisition du procureur de la République, une nouvelle opération de contrôle a été menée par le comité opérationnel territorial anti-fraude (COTAF) de Nouvelle-Calédonie, les 4 et 5 août 2022 sur l'île des Pins.

Coordonnée par le Haut-commissariat et pilotée par la Gendarmerie nationale, cette opération a été menée conjointement avec la CAFAT et la délégation territoriale du conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS).

Les contrôles ont porté sur les activités privées de sécurité (gardiennage), les commerces d'alimentation et les chantiers de BTP.

Au total 45 personnes ont été contrôlées au sein de 21 structures dont 11 travailleurs indépendants. À ce stade, les investigations ont permis de relever 6 infractions :

- 4 manquements de déclaration de ressources auprès de la CAFAT;
- 2 absences de carte professionnelle pour exercer une activité privée de sécurité.

Des investigations complémentaires sont en cours pour donner les suites nécessaires au contrôle réalisé sur l'île.

De nouveaux contrôles conjoints entre services de l'État et du gouvernement de Nouvelle-Calédonie sont prévus, afin de renforcer la protection des salariés et des consommateurs. Ces contrôles participent également à la perception des recettes fiscales et sociales dues, utiles au développement du territoire.

Le COTAF est coprésidé par le Haut-commissaire de la République, le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le procureur de la République. Il met en œuvre les orientations communes en matière de lutte contre les fraudes sociales et fiscales et contre le travail illégal.

Contact presse Bureau de la communication interministérielle

Tel: (+687) 26 64 22 – (+687) 77 71 93 Mail: communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr www.nouvelle-caledonie.gouv.fr